



Siège social : DDPP (ex DDSV)
2 rue Pierre Bonnard
CS 70590
64010 PAU Cedex

Pau Le 15/02/2016

Vous êtes apiculteur bénévole, ou bénévole non apiculteur, employé municipal, ..., et volontaire pour la destruction de nids de frelons *vespa velutina*.

A l'approche du début de saison apicole que nous espérons excellent, nous organisons la formation pour être destructeur de nids de frelons. Nous vous invitons à participer gratuitement à cette formation, **le samedi 20 février de 13h à 19h, MJC Rive Gauche, 1. ave du Parc Beauchamps, 64110 Gelos.**

Nous aurons sur place une salle pour les informations théoriques. Dans le courant de l'après-midi nous serons amenés dans le secteur à passer de la théorie à la pratique. Vous devrez tous passer à l'exercice pratique.

Merci de bien vouloir apporter votre tenue d'apiculteur et le matériel que vous comptez utiliser.

Le programme prévisionnel de la journée est le suivant :

- 13h – 13h30 : Révisions sur la biologie du frelon VV si besoins ;
- 13h30 – 15h : Les différents risques – l'agrément des bénévoles destructeurs de nids de VV - L'assurance du GDSA-64 - La charte de destruction – La convention de prêt de matériel par le GDSA-64 – Le fonctionnement des bénévoles du GDSA-64 ;
- 15h – 17h : présentation du matériel – mise en œuvre ;
- 17h – 18h : test des connaissances : QCM ;
- 18h -19h : constitution des équipes et distribution du matériel disponible.

S'inscrire à la formation ne vous engage pas définitivement à vous investir dans le service apporté à la collectivité. Toutes les limites et conditions ne sont pas encore totalement définies et nous en discuterons durant la formation. Une fois le matériel approvisionné et les équipes constituées, c'est à ce moment là que vous serez sollicité pour vous engager officiellement en signant les documents : la charte et la convention.

Merci de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence à la formation à Bernard Prat par e-mail à bernardprat@laposte.net.

Au plaisir de partager cette journée en votre présence, bien cordialement.

Le conseil d'administration du GDSA-64.
